

Montreuil, le 20 septembre 2023



FRET SNCF

## LES PRÉSIDENTS DE LA SNCF PASSENT AUX AVEUX !

**Le 18 janvier 2023, la Commission européenne ouvrait une procédure formelle contre l'État français pour aides illicites et contrevenantes aux règles de la concurrence au profit de Fret SNCF.**

**Un plan de liquidation de Fret SNCF (discontinuité économique) nous a été présenté lors d'une réunion qui s'est tenue le 23 mai dernier à l'initiative du ministre des Transports.**

**Selon le gouvernement, cette décision devrait permettre d'éteindre cette procédure et surtout de ne pas devoir rembourser 5,3 milliards d'euros, montant des aides illicites sur la période 2007/2019 qu'aurait perçu Fret SNCF.**

La fédération CGT des cheminots lutte sans relâche contre la libéralisation du secteur ferroviaire, particulièrement depuis l'ouverture à la concurrence en 2006 du transport de marchandises par fer.

Dès l'annonce du plan de discontinuité du gouvernement, la CGT des cheminots a engagé une démarche unitaire à la SNCF pour contrer ce scandale d'État.

L'Assemblée nationale s'est emparée du sujet de la libéralisation du transport ferroviaire de marchandises et de la liquidation de Fret SNCF en créant, à l'initiative du groupe parlementaire GDR, une commission d'enquête spéciale. Celle-ci a débuté, il y a quelques jours (*l'ensemble des auditions sont disponibles sur le site internet de l'assemblée nationale en liens vidéo, elles se poursuivront jusqu'au mois de novembre*).

Lundi 18 septembre, le président actuel de la SNCF ainsi que ses prédécesseurs Guillaume PEPY et Louis GALLOIS ont été auditionnés, notamment sur leur appréciation concernant l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de marchandises. De façon unanime, tous ont reconnu le **constat d'échec de la libéralisation du secteur**, de la précipitation et de l'impréparation de la mise en concurrence.

Le fait de prêter serment en jurant de dire toute la vérité à la commission d'enquête a valu des déclarations inédites des différents présidents qui **viennent enfin corroborer la vision de la CGT cheminots**.

Quant à l'appréciation du plan de discontinuité de Fret SNCF proposé par le gouvernement, l'ancien ministre des Transports, M. DJEBBARI, a déclaré lors de son audition du jeudi 14 septembre, que le projet de l'actuel ministre, M. BEAUNE, était une soumission à la Commission de Bruxelles et qu'il ne fallait pas céder aux injonctions européennes.

Pour la CGT, quoi qu'il en soit, c'est désormais un fait établi et reconnu, **la concurrence dans le transport ferré de marchandises est mauvaise pour le ferroviaire !**

Les mêmes recettes sont envisagées d'être mises en œuvre dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs que nous combattons.

**Pour la fédération CGT des cheminots, il est grand temps d'opérer d'autres choix pour enfin développer le service public SNCF en réponse aux besoins des usagers et des entreprises**

